



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

SOLV'CLEANER SR 3

335681UO

Version 1.0

Date de révision 19/06/2018

Date de révision 19/06/2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : SOLV'CLEANER SR 3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs, Utilisation professionnelle
Utilisation de la substance/mélange : Produit de dégraissage

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

UNIL OPAL
ZI Clos Bonnet, Boulevard Jean Moulin
Boîte postale BP 88
49403 SAUMUR Cedex
T +33 (0)2.41.40.18.40 - F +33 (0)2.41.50.52.43
technique@unil-opal.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Flam. Liq. 3 H226
STOT SE 3 H336
Asp. Tox. 1 H304
Aquatic Chronic 3 H412

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS02

GHS07

GHS08

Mention d'avertissement (CLP) :

Danger

Composants dangereux :

Hydrocarbures en C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques

Mentions de danger (CLP) :

H226 - Liquide et vapeurs inflammables.
H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (CLP) :

P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des flammes nues, des étincelles.
Ne pas fumer.



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

SOLV'CLEANER SR 3

335681UO

Version 1.0

Date de révision 19/06/2018

Date de révision 19/06/2018

P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P301+P310+P331 - EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale

Phrases EUH

: EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification

: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Légèrement irritant pour la peau. Peut également irriter les yeux. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux. Le produit peut accumuler des charges électrostatiques qui peuvent provoquer des incendies par décharges électriques. Éviter la formation de vapeurs. Les vapeurs peuvent être inflammables.

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Hydrocarbures en C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques	(N° CAS) 64742-48-9 (N° CE) 927-241-2 (N° REACH) 01-2119471843-32	50-100	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 Asp. Tox. 1, H304 Aquatic Chronic 3, H412

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Eloigner la victime de la zone contaminée. Soyez prudent. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire. L'inhalation peut affecter le système nerveux et provoquer des maux de tête, des vertiges, des nausées, des faiblesses, une perte de la coordination et l'inconscience. En cas de troubles : Consulter un médecin. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver à l'eau savonneuse. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Obtenir une assistance médicale. Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation	: A forte concentration, les vapeurs peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires. Vertige. Maux de tête. Effet narcotique. Atteinte du système nerveux.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatites par perte des graisses naturelles de la peau.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Peut provoquer une irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique. Risque d'œdème pulmonaire.



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

SOLV'CLEANER SR 3

335681UO

Version 1.0

Date de révision 19/06/2018

Date de révision 19/06/2018

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

EN CAS D'INGESTION: Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique. Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Mousse. poudre chimique sèche. Dioxyde de carbone.
Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau bâton.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Liquide et vapeurs inflammables. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent cheminer loin du point d'émission, avant de s'enflammer avec retour vers leur source. La combustion incomplète libère du monoxyde de carbone dangereux, du dioxyde de carbone et autres gaz toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Evacuer la zone. Abattre les vapeurs à l'eau pulvérisée.
Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Eviter tout contact direct avec le produit. Ecarter toute source d'ignition. Evacuer et restreindre l'accès. Contact avec le produit chaud - risque de brûlures graves. Opérer avec prudence lorsque le produit est manipulé à chaud. Maintenir à l'écart de toute source d'inflammation (y compris de charges électrostatiques). Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Déversements importants : combinaison de protection complète contre les produits chimiques, Vêtements antistatiques. Déversements limités: Vêtements antistatiques. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Rabattre les vapeurs se dégageant, à l'eau pulvérisée.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Eviter de répandre le produit car il pourrait provoquer des glissades accidentelles. Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Endiguer et contenir le produit renversé. Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque. Absorber liquide répandu dans matériau inerte, p.ex.: sable, terre, vermiculite. Collecter dans des récipients appropriés et fermés pour élimination. En cas de déversement important : Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou par balayage.

6.4. Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 4. RUBRIQUE 5. SECTION 6. Voir section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement : Prendre des mesures de précaution contre l'électricité statique. Le produit répandu peut être dangereusement glissant. Le produit peut accumuler des charges électrostatiques qui peuvent provoquer des incendies par décharges électriques.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter de respirer les brouillards, vapeurs. Eviter le contact avec la peau. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable. Dégagement possible de vapeurs irritantes. Dégagement possible de vapeurs toxiques. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution.

printed12/07/2018

FR (français)

3/9



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

SOLV'CLEANER SR 3

335681UO

Version 1.0

Date de révision 19/06/2018

Date de révision 19/06/2018

Température de manipulation : Température ambiante

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Prévoir une installation d'extinction automatique.

Conditions de stockage : La manipulation du produit peut occasionner l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser les procédures de mise à la terre appropriées. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos. Un entreposage isolé à l'extérieur est préférable. Conserver à température ambiante.

Matières incompatibles : Caoutchouc butyle. Caoutchouc naturel. Polystyrène. Ethylene-Propylene rubber (EPDM) /.

Matériaux d'emballage : Téflon. Polyester. polypropylène. Polyéthylène. Acier inoxydable.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Hydrocarbures en C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques (64742-48-9)

France	VME (mg/m ³)	1200 mg/m ³
France	VME (ppm)	226 ppm

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une ventilation adaptée.

Vêtements de protection - sélection du matériau:

Vêtements de protection contre les produits chimiques spécialement recommandés par le fabricant

Protection des mains:

Gants en caoutchouc nitrile. EN 374. EN 420. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fabricant. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre. Epaisseur du matériau : 0.38mm. Temps de rupture : 480 min

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection des voies respiratoires:

[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire. Demi-masque filtrant (EN 149). Type A. En cas d'exposition à de fortes concentrations : Appareil respiratoire autonome

Contrôle de l'exposition de l'environnement : S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées. S'assurer que les émissions sont conformes à toutes les réglementations en vigueur sur le contrôle de la pollution atmosphérique. Éviter le rejet dans l'environnement.

Autres informations : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Transparent.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Légère.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible

printed12/07/2018

FR (français)

4/9



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

SOLV'CLEANER SR 3

335681UO

Version 1.0

Date de révision 19/06/2018

Date de révision 19/06/2018

Point d'ébullition	: 136 - 164 °C
Point d'éclair	: 29 °C
Température d'auto-inflammation	: 238 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: 0,5 kPa (20°C)
Densité relative de vapeur à 20 °C	: 4,5 (@ 101 kPa)
Densité relative	: 0,76 (15°C)
Masse volumique	: 760 kg/m ³ (15°C)
Solubilité	: Eau: Négligeable.
Log Pow	: > 4
Viscosité, cinématique	: 0,9 mm ² /s (40°C)
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: 0,8 vol % 6 vol %

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: Oui
Indications complémentaires	: Poids moléculaire 131 g/Mole. (point d'écoulement) -90°C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

A température ambiante, aucun produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Hydrocarbures en C9-C10, n-alcane, isoalcane, cycliques, <2% aromatiques (64742-48-9)

DL50 orale rat > 5000 mg/kg (méthode OCDE 401)

DL50 cutanée lapin > 2000 mg/kg (méthode OCDE 402)

CL50 inhalation rat (mg/l) 4,951 g/m³ (méthode OCDE 403)

CL50 inhalation rat (Vapeurs - mg/l/4h) > 4,951 mg/l/4h (méthode OCDE 403)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Indications complémentaires : Le contact répété ou prolongé peut provoquer une sensibilisation de la peau (dermite, rougeur, ...)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peut provoquer une irritation légère et passagère

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

SOLV'CLEANER SR 3

335681UO

Version 1.0

Date de révision 19/06/2018

Date de révision 19/06/2018

Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
SOLV'CLEANER SR 3	
Viscosité, cinématique	0,9 mm ² /s (40°C)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Hydrocarbures en C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques (64742-48-9)

CL50 poisson 1 10 - 30 mg/l (Oncorhynchus mykiss, 96h) (méthode OCDE 203)
CE50 Daphnie 1 22 - 46 mg/l (Daphnia magna, 48h) (méthode OCDE 202)
EC50 72h algae 1 > 1000 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata, 72h) (méthode OCDE 201)

12.2. Persistance et dégradabilité

SOLV'CLEANER SR 3

Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable.
Biodégradation 89 % (28d)

Hydrocarbures en C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques (64742-48-9)

Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable.
Biodégradation 89 % (28d) (méthode OCDE 301F)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

SOLV'CLEANER SR 3

Log Pow > 4

12.4. Mobilité dans le sol

SOLV'CLEANER SR 3

Ecologie - sol Extrêmement volatil.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

SOLV'CLEANER SR 3

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

Composant

Hydrocarbures en C9-C10, n-alcanes, isoalcanes, cycliques, <2% aromatiques (64742-48-9) Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII
Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Les emballages restent dangereux quand ils sont vides. Continuer à respecter toutes les consignes de sécurité. Eliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
3295	3295	3295	3295	3295



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

SOLV'CLEANER SR 3

335681UO

Version 1.0

Date de révision 19/06/2018

Date de révision 19/06/2018

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.	HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.	Hydrocarbons, liquid, n.o.s.	HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.	HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.
Description document de transport				
UN 3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A., 3, III, (D/E)	UN 3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A., 3, III	UN 3295 Hydrocarbons, liquid, n.o.s., 3, III	UN 3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A., 3, III	UN 3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A., 3, III
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
3	3	3	3	3
14.4. Groupe d'emballage				
III	III	III	III	III
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Code de classification (ADR) : F1
 Quantités limitées (ADR) : 5l
 Quantités exceptées (ADR) : E1
 Instructions d'emballage (ADR) : P001, IBC03, LP01, R001
 Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (ADR) : MP19
 Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : T4
 Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (ADR) : TP1, TP29
 Code-citerne (ADR) : LGBF
 Véhicule pour le transport en citerne : FL
 Catégorie de transport (ADR) : 3
 Dispositions spéciales de transport - Colis (ADR) : V12
 Dispositions spéciales de transport - Exploitation (ADR) : S2
 Danger n° (code Kemler) : 30
 Panneaux oranges :

30

3295

Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : D/E

- Transport maritime

Dispositions spéciales (IMDG) : 223
 Instructions d'emballage (IMDG) : P001, LP01
 Instructions d'emballages GRV (IMDG) : IBC03



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

SOLV'CLEANER SR 3

335681UO

Version 1.0

Date de révision 19/06/2018

Date de révision 19/06/2018

Instructions pour citernes (IMDG) : T4
Dispositions spéciales pour citernes (IMDG) : TP1, TP29
N° FS (Feu) : F-E
N° FS (Déversement) : S-D
Catégorie de chargement (IMDG) : A
Propriétés et observations (IMDG) : Immiscible with water.

- Transport aérien

Quantités exceptées avion passagers et cargo (IATA) : E1
Quantités limitées avion passagers et cargo (IATA) : Y344
Quantité nette max. pour quantité limitée avion passagers et cargo (IATA) : 10L
Instructions d'emballage avion passagers et cargo (IATA) : 355
Quantité nette max. pour avion passagers et cargo (IATA) : 60L
Instructions d'emballage avion cargo seulement (IATA) : 366
Quantité max. nette avion cargo seulement (IATA) : 220L
Dispositions spéciales (IATA) : A3, A224
Code ERG (IATA) : 3L

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : F1
Quantités limitées (ADN) : 5 L
Quantités exceptées (ADN) : E1
Transport admis (ADN) : T
Équipement exigé (ADN) : PP, EX, A
Ventilation (ADN) : VE01
Nombre de cônes/feux bleus (ADN) : 0

- Transport ferroviaire

Code de classification (RID) : F1
Quantités exceptées (RID) : E1
Instructions d'emballage (RID) : P001, IBC03, LP01, R001
Dispositions particulières relatives à l'emballage en commun (RID) : MP19
Instructions pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : T4
Dispositions spéciales pour citernes mobiles et conteneurs pour vrac (RID) : TP1, TP29
Codes-citerne pour les citernes RID (RID) : LGBF
Catégorie de transport (RID) : 3
Dispositions spéciales de transport - Colis (RID) : W12
Colis express (RID) : CE4
Numéro d'identification du danger (RID) : 30

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable



Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

SOLV'CLEANER SR 3

335681UO

Version 1.0

Date de révision 19/06/2018

Date de révision 19/06/2018

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : Oui

15.1.2. Directives nationales

France

Maladies professionnelles : RG 84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel 601

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation chimique de sécurité a été effectuée pour cette substance ou ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, Catégorie 3
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Classification et procédure utilisée pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Flam. Liq. 3	H226	Méthode de calcul
STOT SE 3	H336	Méthode de calcul
Asp. Tox. 1	H304	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3	H412	Méthode de calcul

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit